

Y 100 anti-algue



Code du produit
145 000

Granulé de chlore à dissolution lente.

Utilisation

Anti-algue spécial béton carrelé.
Traitement curatif par contact direct de chlore concentré sur les algues et moisissures.

Composition

Acide trichloroisocyanurique (1000,00 g/kg).
Conforme à l'EN 15032 : Produit chimique utilisé dans le traitement des eaux de piscines : Acide trichloroisocyanurique.

Spécifications

| | |
|------------------|------------|
| Teneur en chlore | 90 % min. |
| Humidité | 0,5 % max. |
| pH (solution 1%) | 2,7 à 3,3 |

Sécurité

Les informations de dangerosité et de sécurité sont mentionnées sur la FDS (fiche de données de sécurité).

Pictogrammes de danger spécifiques à Y100 ANTI-ALGUE :



DANGER

Utilisez les produits biocides avec précaution.
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. TP2.

Avantages produit

- Puissant granulé de chlore 90% à dissolution lente.
- Action ciblée précisément sur la zone à traiter.
- Compatible avec tout équipement de filtration



Mode d'emploi

- Évaluer les dimensions de la zone de fond de bassin à traiter.
- Prévoir 10 à 15 g de Y100 ANTI-ALGUE par m² à traiter.
- Depuis la surface, verser la dose prévue au-dessus de la zone.
- Le chlore lent granulé descend se poser sur le fond.
- Sous l'eau, utiliser un manche télescopique + brosse de fond.
- Disperser et étaler par brossage les granulés à dissolution lente.
- Cibler les angles des murs, les joints creusés.
- L'action au contact des algues est durable plusieurs heures.

Nota : ce traitement algistatique détruit ponctuellement les algues et moisissures.

En cas de nouvelle prolifération après quelques semaines :

- soit renouveler la même opération,
- soit traiter la masse d'eau contre les algues à l'aide d'un produit algicide comme JET 35, JET30 ou QT20.

Conditionnements

En pot de 1kg, seau de 5kg, 10kg.
Emballages agréés UN.